



Présentation du Projet  
de Parc  
photovoltaïque sur les  
communes de Quillan  
et Saint-Julia-de-Bec

An illustration in the top right corner showing two solar panels on a hillside. A sun is rising behind the larger panel, and a lightning bolt is shown in a cloud above the smaller panel. To the right of the panels is a simple line drawing of a sheep. The background of the entire slide is a photograph of a rural landscape with rolling hills and a small table in the foreground.

# Quillan Energie Solaire

Réunion Publique – Quillan – le 9 novembre 2023

**1 - Genèse et Justification du Site**

**2- Implantation projetée**

**3- Parti Pris Paysager**

**4- Parti Pris Environnemental**

**5- Parti Pris Agricole**

**6- Conclusion**



1

# Genèse et Justification du site

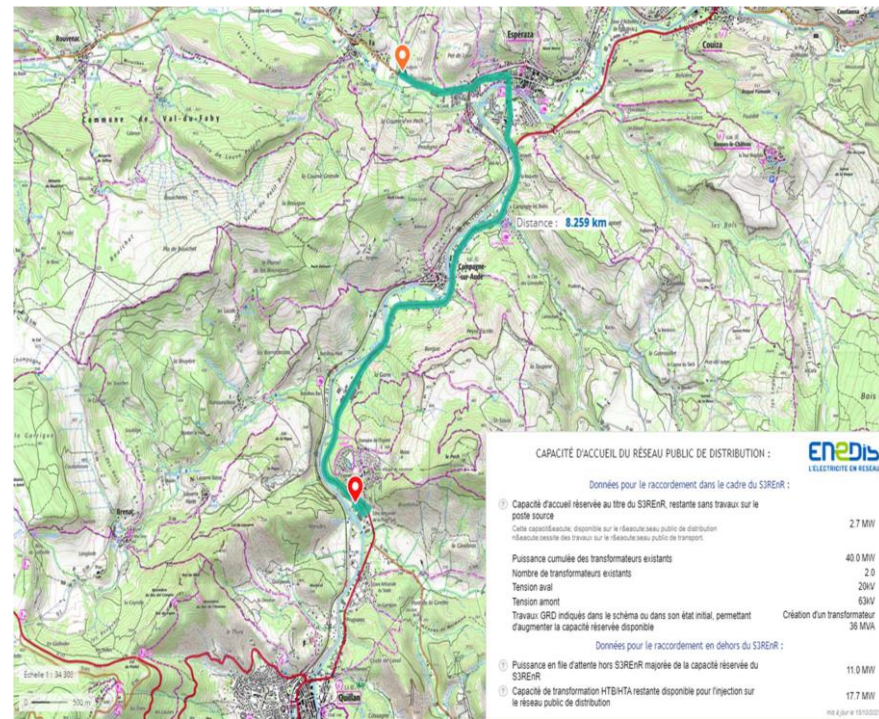


# Contexte – La Commune de Quillan et Energie Quillan Occitanie

**Energie Quillan Occitanie** (anciennement Régie Municipale d'Énergie Électrique) a pour volonté d'augmenter sa capacité de production afin de :

- Sécuriser son approvisionnement en énergie locale.
- Couvrir intégralement les besoins de la population de la Ville de Quillan.
- Elargir son périmètre d'intervention sur les communes environnantes.

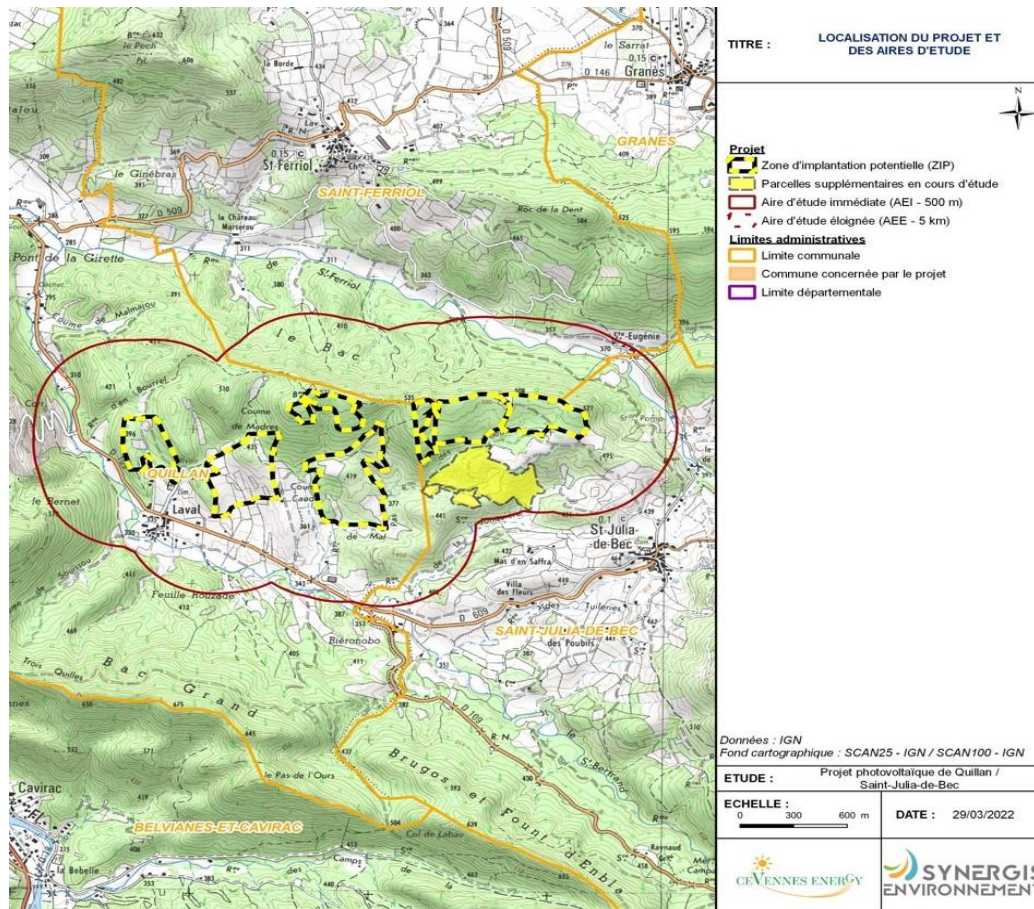
De plus, par la gestion de ses moyens de production et son propre réseau de distribution, la Régie pourra désenclaver le territoire de Quillan et St Julia-de-Bec par la remise en service du poste source de l'ancienne usine Formica (en cours de discussion avec RTE).



# Le Choix du site : zone d'étude retenue

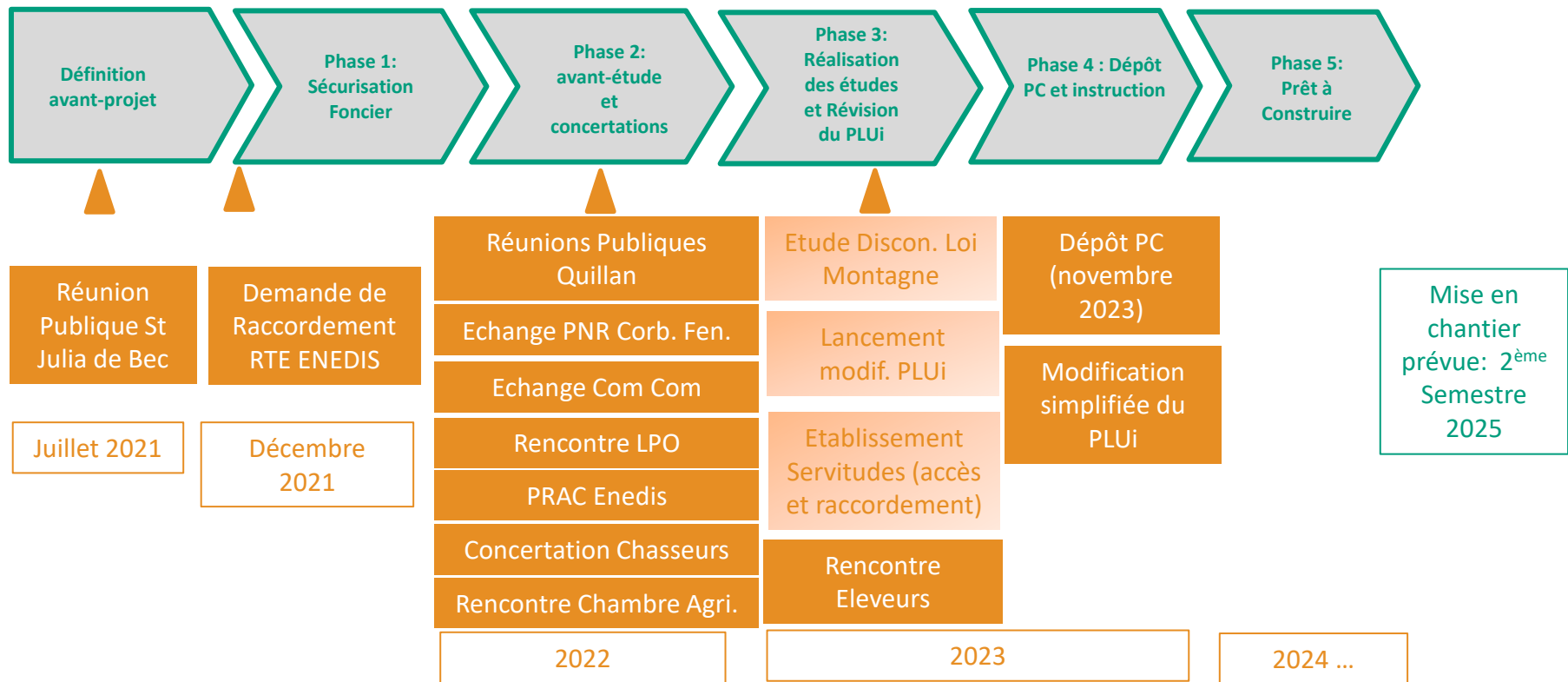
La situation de la zone d'étude (150 Ha) a été retenue pour les motivations suivantes:

- L'évitement des zonages de protection réglementaire (Natura 2000, ZICO...);
- L'évitement de « Hauts lieux Paysagers » et « Hauts Lieux de Biodiversité » (\*)
- L'évitement d'espaces agricoles (\*)
- Requier des Inventaires sur des parcelles de friches agricoles, landes et garrigues
- Mobilisation de parcelles communales que ce soit sur la commune de Quillan ou celle de Saint Julia de Bec.



(\*) tel que préconisé par la Charte du PNR sur le développement des EnR

# Calendrier



2

# Implantation Projetée



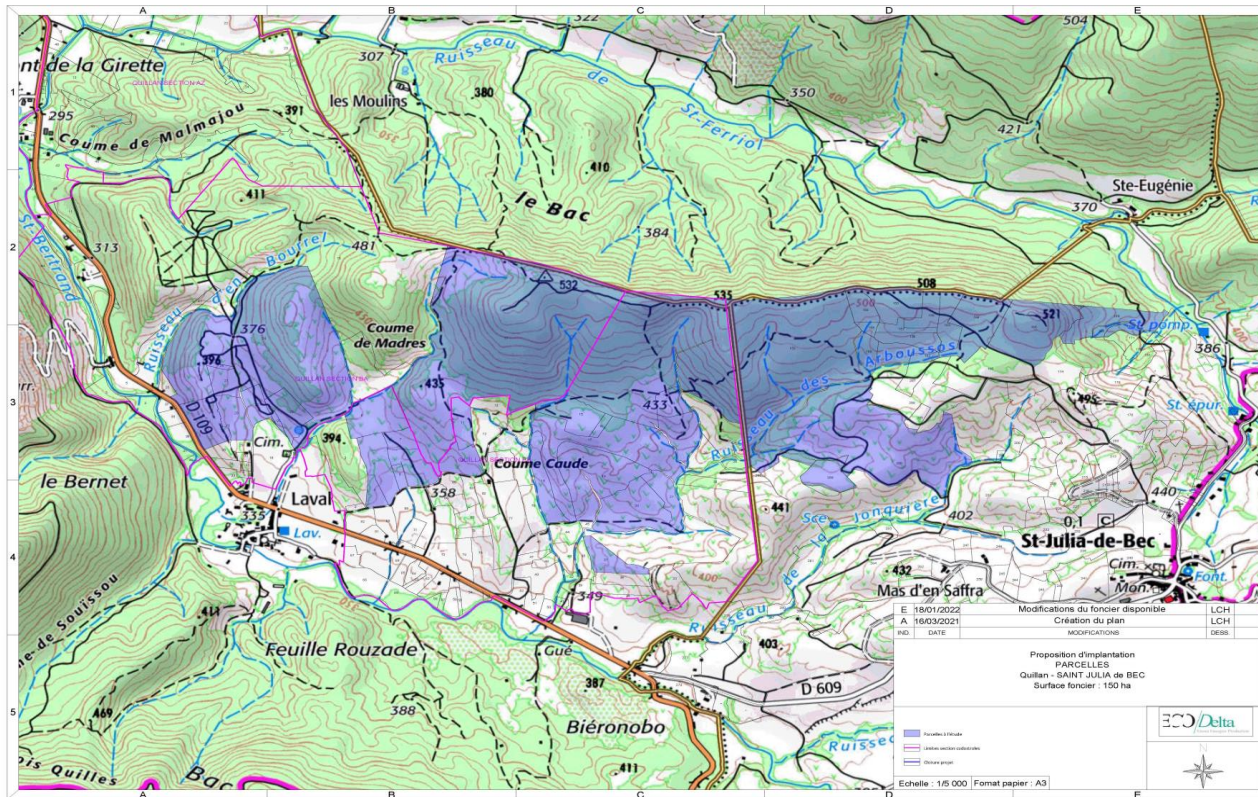
# Localisation

Zone Etude initiale:  
150 Ha

Zone d'Emprise  
initialement visée:  
45 Ha

Communes :  
Quillan et Saint-Julia  
de Bec

Intercommunalité:  
Pyrénées Audoises





# Localisation du projet Quillan Energie Solaire

Zone d'Emprise totale:  
**31 Ha**

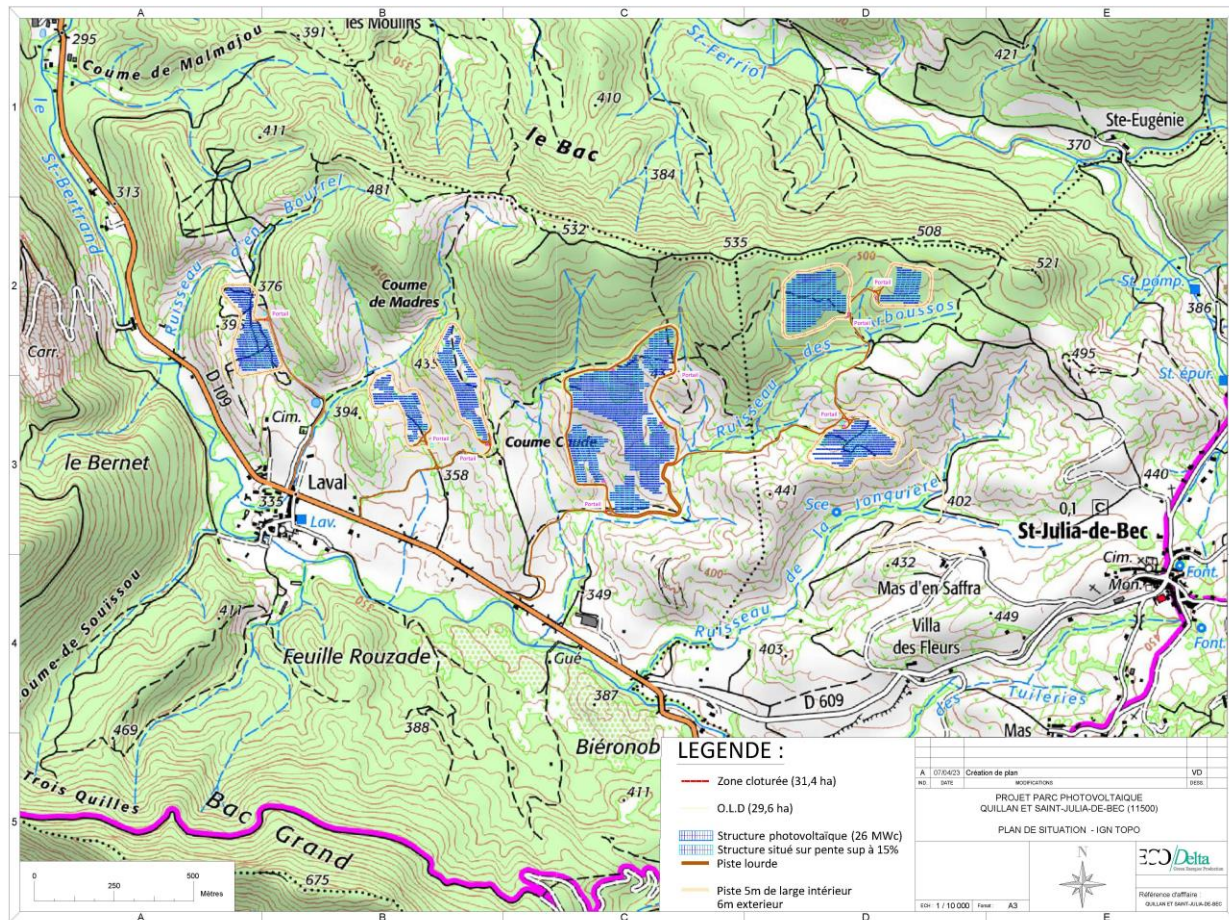
zone d'emprise sur St  
Julia-de-Bec: **11 Ha**

zone d'emprise sur  
Quillan: **20 Ha**

Puissance Totale:  
**26,2 MWc**

**Société d'Exploitation:**  
**Quillan Energie Solaire**

50% Cévennes Energy  
50 % Energie Quillan  
Occitanie



3

# Parti Pris Paysager



Table Mazuby - distance aux Ters panneaux 1,2 km - Altitude 480 mètres

Variante 1



Etat initial - champ visuel de la prise de vue (80°)

Variante 2



Etat projeté - champ visuel de la prise de vue (80°)

Variante 3



Etat projeté - champ visuel de la prise de vue (80°)

Photomontage 7 - Route départementale 109 - distance aux 1ers panneaux 0,2 km - Altitude 245 mètres



Etat initial - champ visuel de la prise de vue (80°)



Etat projeté - champ visuel de la prise de vue (80°)

Mesure - Route en direction du cimetière du hameau de Laval - distance aux Ters panneaux 0,3 km - Altitude 337 mètres

*Etat projeté sans mesure*



*Etat initial - champ visuel de la prise de vue (80°)*

Plantation d'une haie

*Etat projeté avec mesure*



*Etat projeté - champ visuel de la prise de vue (80°)*

**Photomontage 8 - Saint-Julia Bec** - distance aux 1ers panneaux 0,8 km - Alitude 458 mètres

*Etat  
initial*



*Etat initial - champ visuel de la prise de vue (80°)*

*Etat  
projeté*

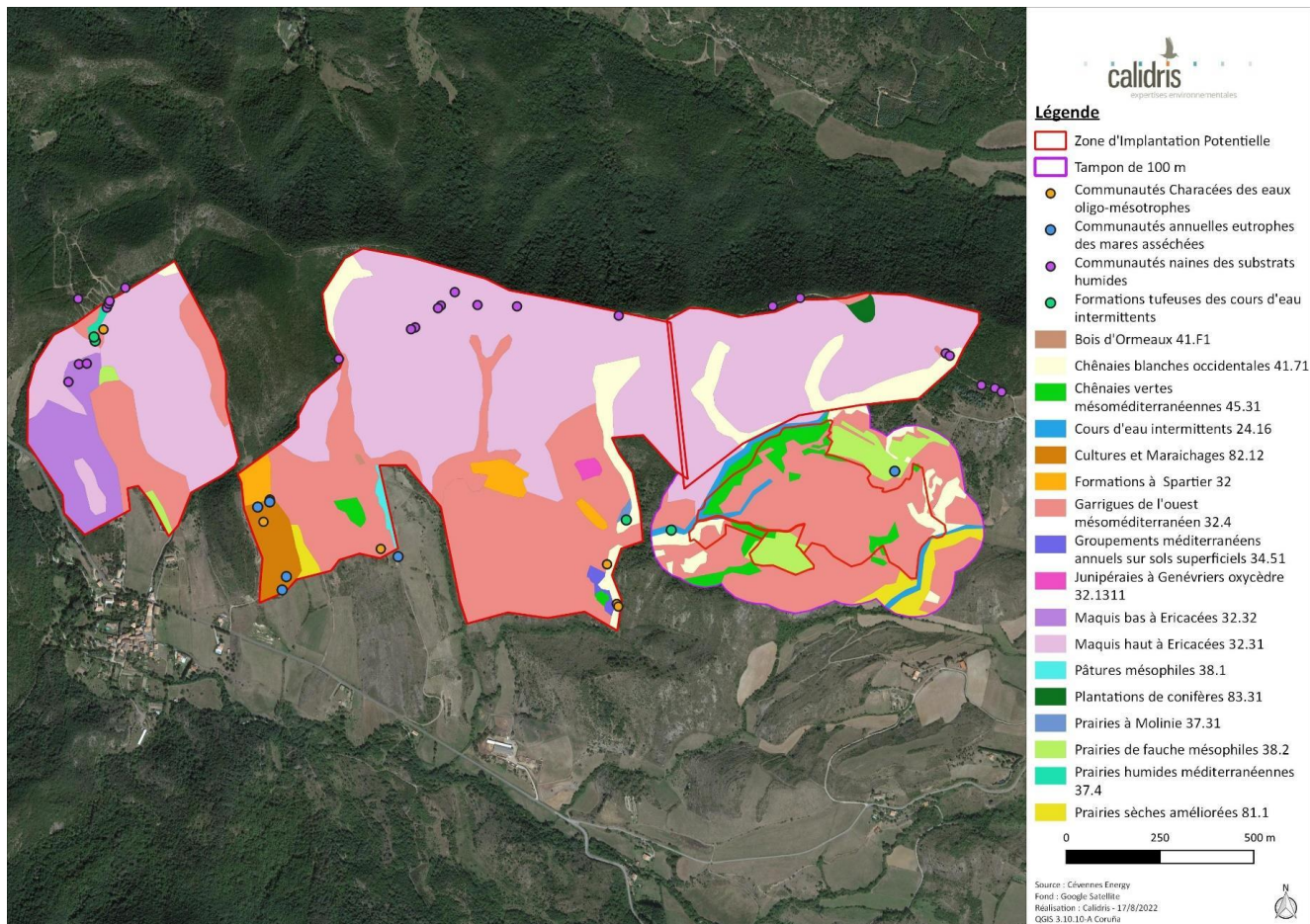


*Etat projeté - champ visuel de la prise de vue (80°)*

4

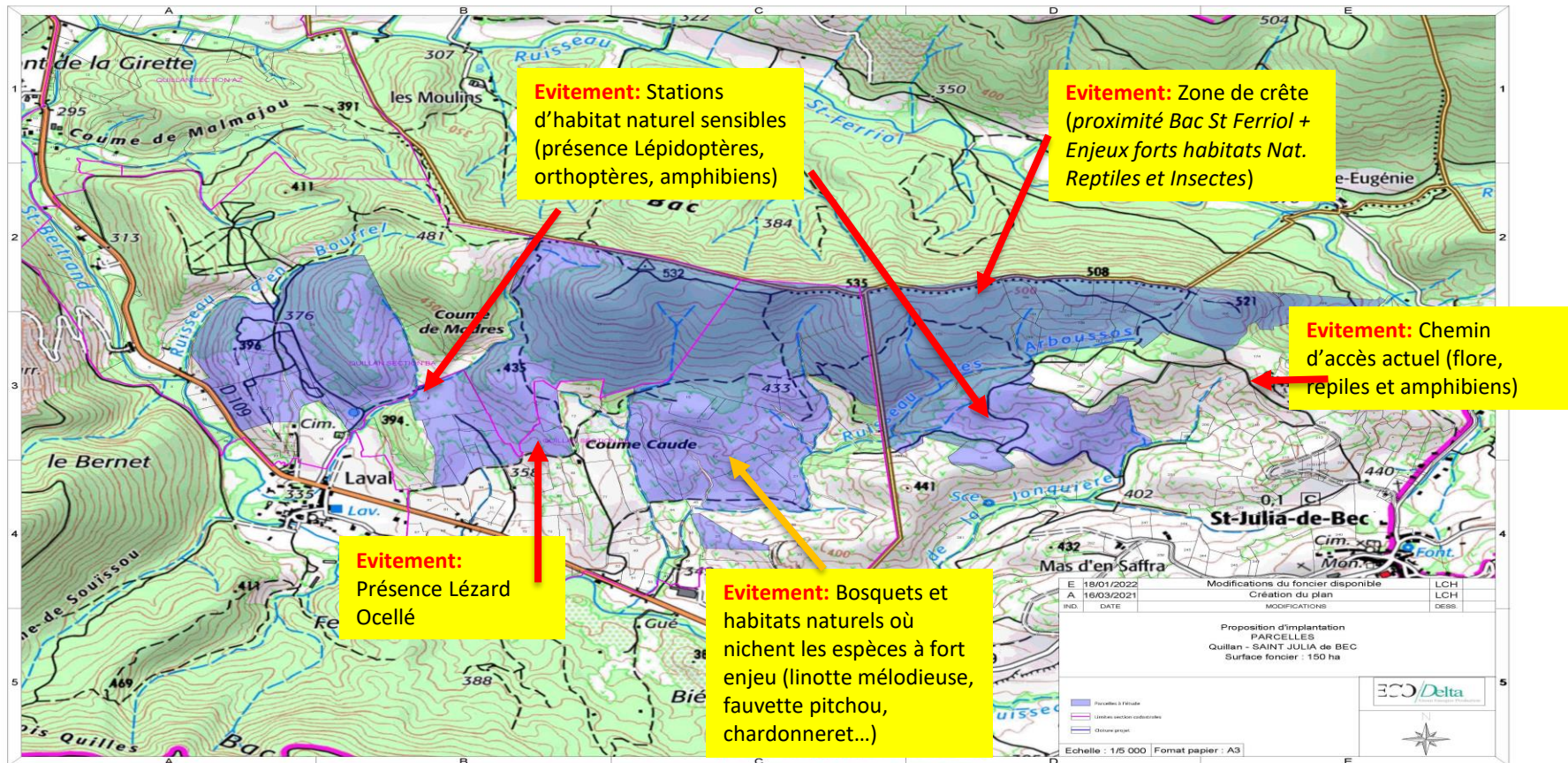
# Parti Pris Environnemental





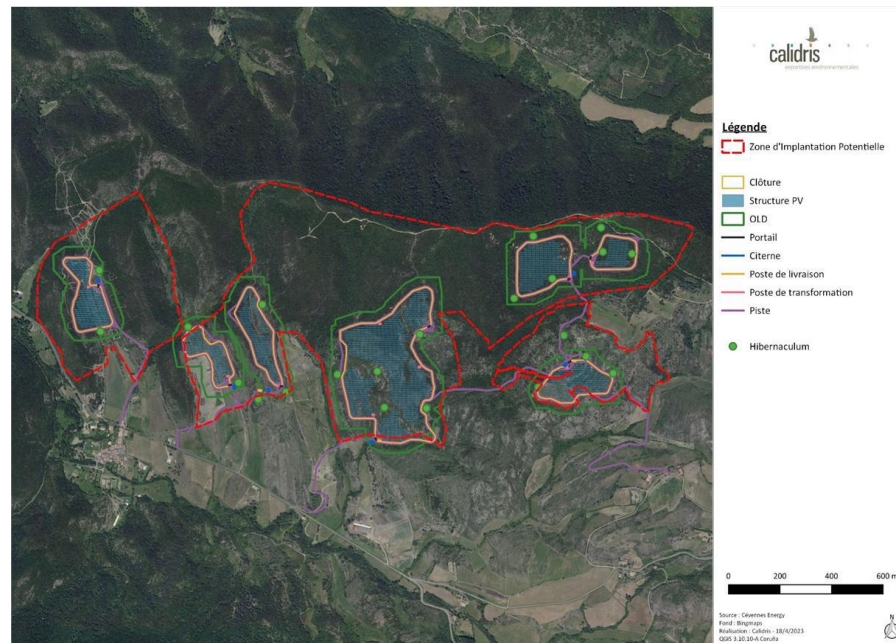


# Volet Environnemental – Principales Mesures d'Évitement



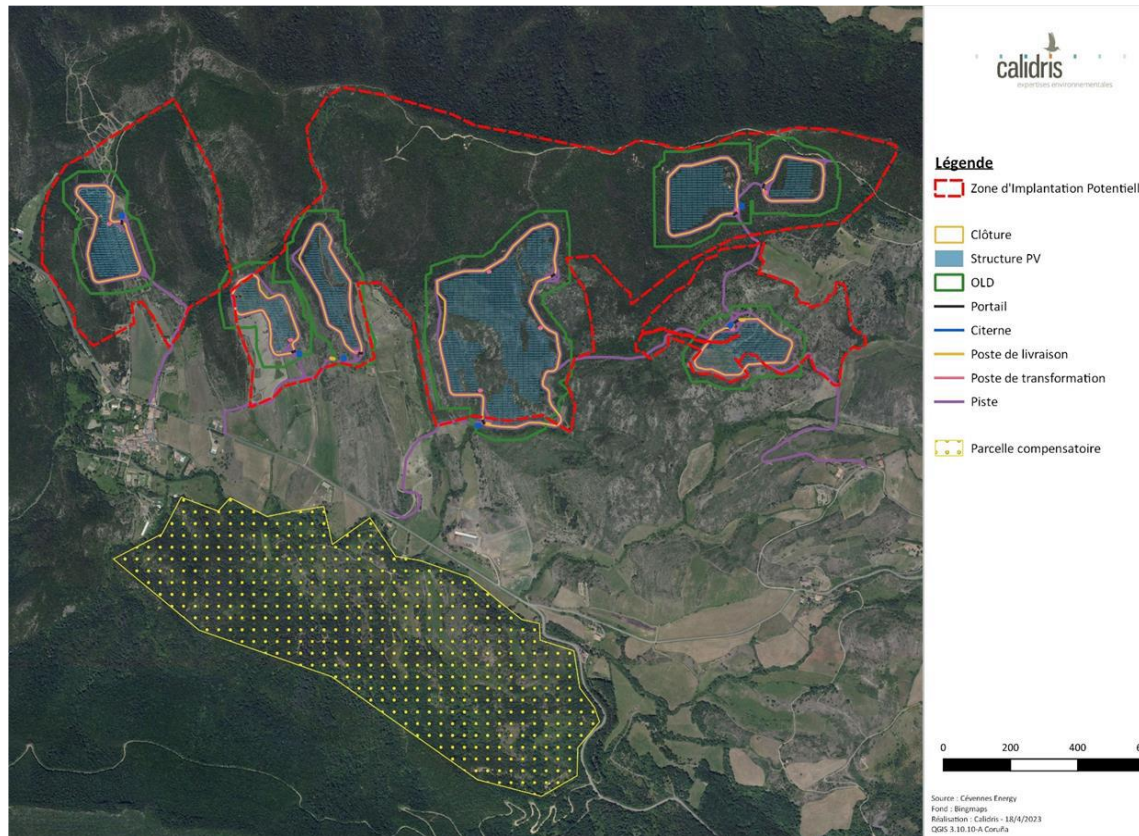
### PHASE TRAVAUX:

- Séquencement des travaux en fonction du calendrier biologique des espèces concernées (nidification, amphibiens, papillons, reptiles...)
- Balisage et Mise en Défense des zones environnementales les plus sensibles;
- Mise en place barrières anti-intrusion pour reptiles et amphibiens ;
- Mise en place de 22 Hibernaculum;
- Limitation des accès et des travaux de terrassement



## PHASE EXPLOITATION

- Suivi environnemental sur 5 ans et 30 ans du parc et des alentours ;
- Implantation alvéolée et espacée favorisant un retour rapide de la végétation;
- Clôture adaptée avec passage à faune;
- Protection contre l'incendie: pistes, citernes et débroussaillage;
- Mise en place d'une zone de préservation écologique et des milieux ouverts (54 Ha)



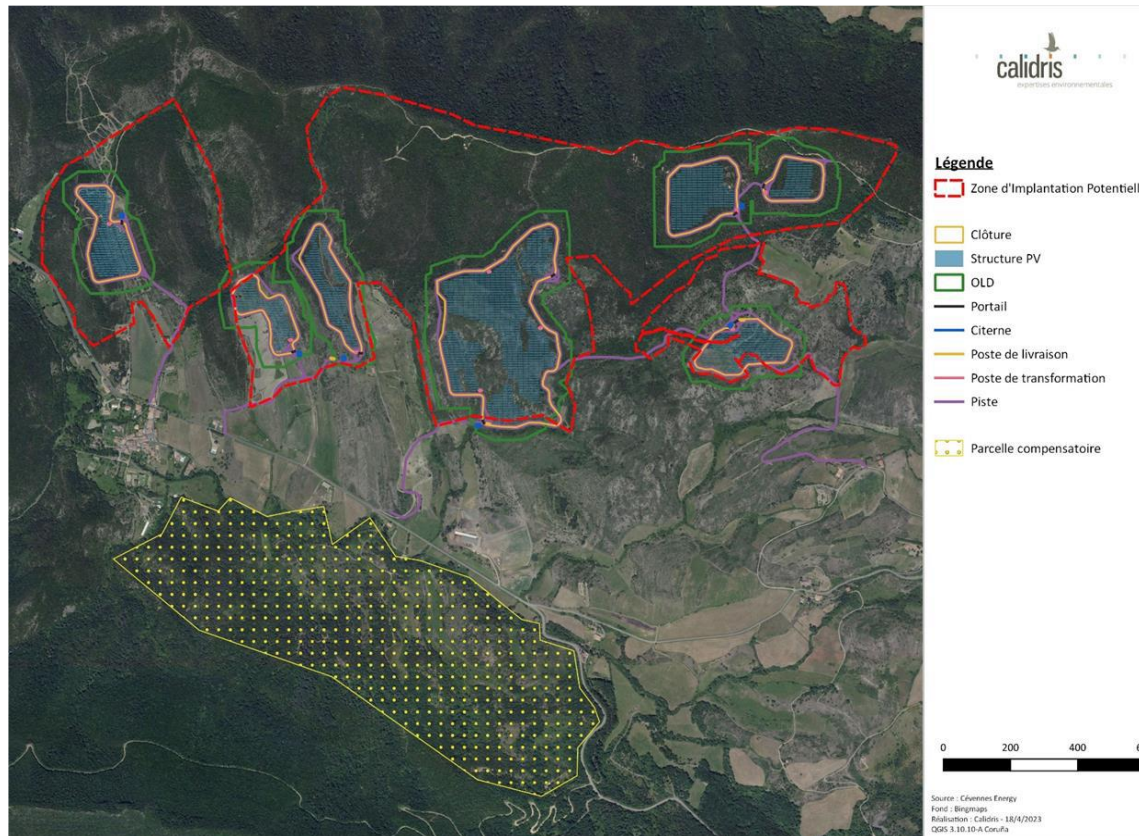
5

# Parti Pris Agricole



## Volet Agricole: Impact Positif

- Les terrains mobilisés sont en majorité des **friches agricoles** et ne font pas l'objet d'une exploitation agricole depuis de nombreuses années.
- Introduction d'un éleveur de Brebis: Sur le terrain soumis à l'emprise du parc, soumis à Obligation Légale de Débroussaillage et sur certains communaux mis à disposition, **soit plus de 60 Hectares rendu à l'agriculture.**



6

# Conclusion



## Retombées pour les communes et les habitants



- Une **puissance photovoltaïque de 26 MWc**, pour une production de 36 000 MWh soit l'équivalent de la consommation domestique de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises (hors chauffage)



- Un projet de territoire co-construit avec la Régie **Energie Quillan Occitanie** qui lui permet d'assurer une meilleure souveraineté énergétique et assure ainsi son avenir.



- Des **retombées locatives et fiscales** pour les collectivités de près de **540 000 € /an** à réengager dans l'aménagement et la transition énergétique



- Une **enveloppe réservée au Financement Participatif** pour les habitants des 2 communes sur les 5 premières années d'exploitation correspondant à un placement obligatoire bien rémunéré (7,5% aujourd'hui) à partir de 100 €.

## Un projet issu d'un partenariat public-privé, capital pour le territoire

**Volet Naturel**, des enjeux maîtrisés avec des impacts résiduels pour amphibiens et lépidoptères -> D.E.P

**Volet Paysager**, plusieurs itérations et variantes débouchent sur une implantation bien intégrée

(DEP: Dérogation d'Espèces Protégées)

**Volet Agricole**, Retour d'une activité de pastoralisme sur des terrains enfrichées

**Coté Retombées** avec 36,53 GWH produits = consommation de 5000 foyers

Un partenariat public-privé qui va dynamiser le territoire de Quillan et Saint-Julia-de-Bec, tout en renforçant le pastoralisme et le respect de l'environnement.





**Temps d'échange**  
La parole est à vous !